

Avis de proposition d'instrument

Promoteur Parc éolien Champs de l'Est LP
300, rue Léo-Pariseau
Bureau 2516
Montréal (Ontario)
Canada H2X 4B3

Type d'instrument : Approbation dans le cadre d'un projet d'énergie renouvelable – *Loi sur la protection de l'environnement* par.47.3 (1)

Numéro d'enregistrement au registre : 013-2290

Numéro de référence du ministère :

0210-AS3HAM

Ministère :

Ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique

Date d'inscription de la proposition au registre :

18 avril 2018

Le présent avis a été initialement affiché au Registre environnemental le 18 avril 2018 pour une période de commentaires de 45 jours se terminant le 2 juin 2018.

Il a été affiché de nouveau afin d'offrir au public une période d'examen et de commentaires supplémentaires de 30 jours.

Mots-clés : Air | Électricité

Période de commentaires : 45 jours : Les commentaires peuvent être présentés entre le 18 avril 2018 et le 2 juin 2018.

Description de l'instrument

Le présent avis porte sur une autorisation de projet d'énergie renouvelable (APER) proposée par Parc éolien Champs de l'Est (GP) Inc. / Eastern Fields Wind Farm (GP) Inc., à titre de commandité de et au nom de Parc éolien Champs de l'Est S.E.C. / Eastern Fields Wind Farm LP (Renewable Energy Systems Canada Inc.) pour le projet de Parc éolien Champs de l'Est.

Les installations seront aménagées principalement sur les lots agricoles privés et des parties du système de collecteur électrique seront situées à l'intérieur des emprises des routes municipales et de comtés au sein de la municipalité de la Nation, du comté de Champlain et des comtés unis de Prescott et Russell.

Il s'agit d'une installation éolienne de classe 4 avec une capacité de production totale prévue d'un maximum de 32 mégawatts.

Le projet Parc éolien Champs de l'Est devrait comporter 9 éoliennes, une sous-station, ainsi que l'infrastructure et les composantes associées au projet.

L'installation proposée est considérée comme une installation éolienne de classe 4 en vertu du Règlement de l'Ontario 359/09 (Renewable Energy Approval) en vertu de la partie V.0.1 de la *Loi sur la protection de l'environnement*. Toute demande d'autorisation de projet d'énergie renouvelable doit être présentée conformément au Règl. de l'Ont. 359/09 pour être examinée.

Autres renseignements

Cette période de commentaires est pour permettre au public d'examiner la proposition et de fournir des commentaires et la rétroaction directement au ministère.

Dans les 10 jours après la période de publication du présent avis de proposition d'instrument, le promoteur pourra :

1. publier un avis dans le journal local pour informer le public que cette proposition a été affichée au Registre environnemental aux fins de commentaires;
2. mettre à la disposition du public des copies de tout document soumis dans le cadre de la demande en les publiant sur le site Web du promoteur, si ce dernier en a un. Il convient de noter que cette exigence est établie dans les articles 15.1 et 15.2 du Règl. de l'Ont. 359/09.

Consultation publique :

Cette proposition a été affichée pour une période d'examen et de commentaires du public de 45 jours débutant le 18 avril 2018. Si vous avez des questions ou souhaitez faire part de vos commentaires, veuillez les transmettre à la personne-ressource mentionnée dans le présent avis avant le 2 juin 2018. Vous pouvez également soumettre vos commentaires en ligne.

Tous les commentaires reçus avant le 23 octobre 2015 seront pris en compte dans le cadre du processus décisionnel du ministère s'ils sont transmis par écrit ou par voie électronique au moyen du formulaire fourni à cette fin dans le présent avis, avec mention du numéro d'enregistrement au registre 013-2290.

Remarque : Tous les commentaires et soumissions reçus seront versés au dossier public. Les commentaires reçus dans le cadre du processus de participation du public relatif à cette proposition seront pris en considération par le décideur.

Vos renseignements personnels peuvent être utilisés dans le processus décisionnel au sujet de cette proposition et pour communiquer avec vous si des éclaircissements de vos commentaires s'avèrent nécessaires. Ils peuvent être partagés (avec vos commentaires) avec d'autres ministères ontariens dans le cadre du processus décisionnel. Les questions concernant cette collecte de renseignements peuvent être adressées à la personne-ressource mentionnée sur la page de l'avis.

Personne-ressource

Tout commentaire sur cette proposition doit être transmis à :

Sarah Raetsen
Évaluatrice de projet principal
Ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement
Division des évaluations et des permissions environnementales
Direction des évaluations et des permissions environnementales
Services relatifs aux autorisations
135, avenue St Clair Ouest
1^{er} étage
Toronto (Ontario)
M4V 1P5
Téléphone : 416 326-6089

Pour soumettre un commentaire en ligne, veuillez cliquer sur le bouton de soumission ci-dessous.

(Ouvre dans nouvelle fenêtre)

Endroit(s) visé(s) par cet instrument

Partie est de la Nation, au nord de l'autoroute 417 et le long de la route 22 du comté. La sous-station et une partie de la ligne de collecteur sont situées dans le comté de Champlain.

MUNICIPALITÉ DE LA NATION
COMTÉ DE CHAMPLAIN
COMTÉS UNIS DE PRESCOTT ET RUSSELL

Renseignements supplémentaires

Le bureau du gouvernement ci-après dispose de renseignements supplémentaires concernant cet avis. Pour pouvoir consulter ces renseignements, veuillez téléphoner à la personne-ressource du ministère ou à ce bureau.

Direction des évaluations et des permissions environnementales
135, avenue St. Clair Ouest
1^{er} étage
Toronto (Ontario)
M4V 1P5
Téléphone : 416 314-8001
Numéro sans frais : 800 461-6290

Bureau du secteur de Cornwall
113, rue Amelia
1^{er} étage
Cornwall (Ontario)
K6H 3P1
Téléphone : 613 933-7402
Numéro sans frais : 800 860-2760

Les hyperliens ci-dessous ont pour objet de faciliter la consultation publique des documents visés.

Ces liens ouvrent une nouvelle fenêtre.

1. **[Site Web du promoteur du projet](#)**